



Réponse de l'Assemblée des Régions de l'Arc Manche à la consultation sur le projet de Programme Opérationnel Objectif 3 Coopération Territoriale Transnationale Europe du Nord Ouest

15 septembre 2006

La déclaration suivante reflète la position de l'Assemblée des Régions Arc Manche, constituée des 5 régions françaises et de 7 collectivités locales britanniques¹ qui bordent la Manche.

L'Assemblée des Régions de l'Arc Manche est une instance de concertation, de réflexion et de proposition qui s'est fixé deux grands objectifs :

- Démontrer l'intérêt et la spécificité de l'Arc Manche comme espace cohérent de coopération en Europe ;
- Renforcer des partenariats au sein de l'Arc Manche à travers l'élaboration de projets communs, à différentes échelles et entre différents acteurs.

Tout d'abord, nous nous réjouissons de la procédure de consultation et félicitons le Groupe de Travail International du travail fourni au cours de ces derniers mois pour le Programme Opérationnel. Voici nos réponses au questionnaire.

¹ Région Nord-Pas-de-Calais ; Région Picardie ; Région Haute-Normandie ; Région Basse-Normandie ; Région Bretagne ; Kent County Council ; Brighton & Hove City Council ; West Sussex County Council ; Hampshire County Council ; Southampton City Council ; East Sussex County Council ; Isle of Wight Council

1. Analyse de la situation présente

Nous approuvons l'analyse faite au chapitre 2. En tant que document pertinent dans le cadre de cette consultation, nous joignons à cette réponse la Vision Stratégique du projet « Espace Manche Développement Initiative (co-financé par le programme actuel) qui fournit une analyse de la situation actuelle de la zone Manche de manière générale et sur 5 thèmes spécifiques (tourisme, gestion intégrée des zones côtières, pêche et ressources halieutiques, sécurité maritime et intermodalité, R&D et transfert de technologie).

Cette vision est un document utile d'informations sur les enjeux rencontrés dans la zone, par exemple :

- Des enjeux d'envergure mondiale (mondialisation de l'économie ; intensification des pressions sur les milieux marins ; gestion durable des flux de marchandises et du trafic maritime ; énergie, changement climatique et préservation des milieux marins ; démographie) ;
- Des enjeux européens (porte d'entrée maritime de l'Europe du Nord-Ouest ; un espace convoité à proximité de régions densément peuplées, dont Paris et Londres ; un espace d'intégration européenne entre les îles britanniques et le continent).

Si l'analyse du Programme Opérationnel nous paraît pertinente, nous souhaitons insister sur la spécificité des zones maritimes, notamment de la Manche. Aux enjeux partagés avec le reste de l'espace Europe du Nord-Ouest sur l'économie, l'environnement, l'accessibilité ou la démographie, nous soulignons la particularité des enjeux propres d'une part aux régions côtières (érosion, défis de l'intermodalité...) et d'autre part, à la mer elle-même (prévention des risques de pollution, sécurité maritime...). Nous pensons que ces enjeux ne sont pas suffisamment soulignés dans le PO.

2. Stratégie, priorités et objectifs

Nous approuvons de manière générale la stratégie, les priorités et les objectifs du programme. Nous apprécions tout particulièrement les références à la Manche sur des thèmes tels que la sécurité maritime et l'accessibilité. Nous tenons beaucoup à promouvoir l'innovation, la gestion durable des ressources naturelles (notamment des zones côtières) et une meilleure accessibilité (domaine clé en particulier pour la Grande-Bretagne en tant qu'île). Nous insistons sur le fait que la mise en réseau des acteurs et leur travail en commun, notamment dans le domaine de la recherche, doivent promouvoir un développement de la zone Manche et son implication dans la réussite de la stratégie de Lisbonne.

En outre, l'espace Manche étant à proximité de deux des capitales de l'espace Europe du Nord-Ouest (Londres, Bruxelles et Paris), il est important de veiller au développement équilibré de l'ensemble de la zone, notamment dans le cadre des relations qu'entretiennent les régions de l'Arc Manche avec ces centres stratégiques.

Nous approuvons particulièrement la promotion d'une approche intégrée verticale, horizontale et géographique et l'importance de développer « la culture de la coopération » au niveau institutionnel. A cet égard, les membres de l'Assemblée de l'Arc Manche affirment depuis plusieurs années la volonté de travailler ensemble sur des thèmes communs de part et d'autre de la Manche. L'engagement des différentes institutions dans cette coopération entend être le gage d'une meilleure gestion de cet espace commun à la fois pour son développement et pour la qualité de ses ressources.

3. Actions susceptibles d'apporter un bénéfice supplémentaire au développement de la zone

La Vision Stratégique de l'espace Manche produite par le projet « Espace Manche Development Initiative » liste un certain nombre de priorités et de projets, dont certains pourraient s'inscrire dans ce programme comme par exemple :

- Amélioration des liens intermodaux avec l'hinterland favorisant le report modal du trafic de marchandises et passagers de la route vers d'autres modes plus durables dont le maritime, le ferroviaire et le fluvial ;
- Constituer des pôles d'excellence transmanche ;
- Renforcement de la concertation avec les collectivités locales dans la gestion et la prévention des pollutions marines ;

Des projets véritablement innovants ayant des résultats concrets doivent être encouragés. Les projets regroupant des partenaires qui se connaissent déjà bien, comme les membres de l'Assemblée de l'Arc Manche ou d'autres réseaux, devraient être soutenus également dans la mesure où les partenaires savent travailler ensemble afin d'obtenir de bons résultats.

4. Corridors et zones comme approche stratégique

Nous nous réjouissons que l'espace Manche de l'Arc Manche soit mentionné comme corridor stratégique potentiel, approuvons cette approche et pensons qu'elle devrait être développée. Notre corridor maritime commun doit trouver ses articulations avec les corridors terrestres au départ des ports de la Manche.

Nous approuvons l'organisation de séminaires thématiques sur des initiatives stratégiques et demandons qu'un représentant de l'Assemblée de l'Arc Manche y soit convié et qu'un séminaire spécifique sur le corridor Manche soit organisé (leq.)

Vendredi le 15 septembre 2006, à Maidstone Kent